

Jérôme Broche
Chef d'unité faisant fonction - D4 Contrôle et inspection des pêches
Direction générale des affaires maritimes et de la pêche
Rue Joseph II 99
1000 Bruxelles
Belgique

Cc : Stylianos Mitolidis, Directeur par intérim MARE D
MARE CC

Date : 24 mai de 2024
Référence PelAC : 2324PAC63

Objet : Invitation à un échange détaillé sur le règlement de contrôle avec le CC EOS et l'EOS

Cher Monsieur Broche,

Suite à la dernière réunion inter-CC et au groupe de travail horizontal conjoint entre le CC Pélagique (PelAC) et le CC pour les Eaux Occidentales Septentrionales (EOS), les présidents souhaitent réitérer le désir des CC d'avoir un échange plus détaillé sur le nouveau règlement de contrôle.

Comme il est apparu lors de la dernière réunion inter-CC, le format actuel n'est pas jugé approprié pour permettre des échanges approfondis et une interaction active avec tous les membres des CC. En outre, nous pensons que l'organisation d'un dialogue avec tous les CC simultanément n'est pas une approche réaliste pour consulter les parties prenantes de manière significative avec un niveau de détail suffisant. Plusieurs membres ont exprimé leur mécontentement de ne pas pouvoir poser leurs questions particulières en rapport avec les présentations faites lors de l'avant-dernière réunion inter-CC. En tant que tel, l'engagement avec les parties prenantes par le biais du forum inter-CC ne dispense pas de la nécessité de consultations plus complètes entre les services de la Commission et l'ensemble des membres des CC, en particulier dans le cas de la mise en œuvre du règlement de contrôle.

Le CC EOS et le PelAC étaient convaincus qu'un atelier conjoint offrirait la meilleure occasion de travailler sur les questions liées au nouveau règlement sur le contrôle de la pêche. Ayant pris bonne note de l'appel de la Commission, lors de la réunion inter-CC de l'année dernière en octobre, à coordonner autant que possible les demandes de participation de la Commission aux réunions des CC sur ce dossier, nous souhaitons organiser un atelier conjoint à Bruxelles pour permettre un échange détaillé sur le règlement de contrôle avec les membres des deux CC. Nous espérons qu'en nous



Cofinancé par la
Union européenne

Conseil consultatif des eaux occidentales
septentrionales
Dun Laoghaire, A96 E5A0, Irlande

Conseil consultatif pélagique
2719 EK Zoetermeer, Pays-Bas

Courriel : mo.mathies@nwwac.ie
Tel : +353 (0) 1 2144 43

Courriel : m.barbosa@palgic-ac.org
Tel : +31 2820 7317

organisant conjointement de cette manière, nous contribuons à garantir l'efficacité de l'engagement de la Commission avec les CC sur ce dossier.

Afin de réduire les doublons, nous avons sollicité l'intérêt d'autres CC pour coordonner une réunion conjointe. Les conseils consultatifs de la Baltique, de la Méditerranée, de la mer du Nord et des eaux occidentales méridionales ont accepté de soutenir cette lettre.

Nous rappelons que le CC EOS et le PelAC ont été très actifs sur le règlement de contrôle au cours des dernières années, tout comme d'autres CC. Le CC EOS et le PelAC en particulier ont formulé des recommandations très détaillées au cours du processus de codécision. Nous continuons à souligner l'importance que les membres des CC accordent à ce dossier clé.

Bien que nous puissions accepter que la Commission manque de ressources pour présenter en détail de nouveaux textes législatifs aux onze CC individuels, les deux CC estiment que le règlement de contrôle, étant nouveau, très détaillé et susceptible d'avoir un impact significatif sur les parties prenantes du secteur et des ONG, justifie un échange approfondi entre l'ensemble des membres des CC et la Commission, avec suffisamment de temps alloué pour les questions-réponses avec tous les membres. Cela permettrait de soutenir et de préparer les CC au travail à venir et à leur capacité à contribuer à la préparation d'actes délégués mettant en œuvre le règlement de contrôle par la DG MARE.

À la lumière de ce qui précède, nous serions reconnaissants à la Commission d'envisager de participer à un atelier conjoint en personne à Bruxelles dans le courant de l'année, qui se concentrerait spécifiquement sur la mise en œuvre, ainsi que sur la clarification des calendriers pour les actes délégués et les actes d'exécution et le processus de consultation envisagé par la Commission sur ces actes pour les conseils consultatifs. Il serait également très apprécié que cet atelier permette la participation de plus de quelques représentants par CC, afin de garantir que nos membres puissent s'engager directement sur le sujet.

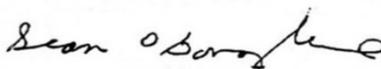
En outre, nous aimerions profiter de l'occasion pour demander quand une version consolidée du règlement de contrôle sera mise à la disposition du public.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à ce qui précède et attendons avec impatience votre réponse.

Cordialement,



Emiel Brouckaert
Président du CC EOS



Sean O'Donoghue
Président du PelAC



Kenn Skau Fischer
Président du NSAC



Cofinancé par la
Union européenne

Conseil consultatif des eaux occidentales
septentrionales
Dun Laoghaire, A96 E5A0, Irlande

Conseil consultatif pélagique
2719 EK Zoetermeer, Pays-Bas

Courriel : mo.mathies@nwwac.ie
Tel : +353 (0) 1 2144 43

Courriel : m.barbosa@palgic-ac.org
Tel : +31 2820 7317



Antonio Marzoa Notlevsen
Président du MEDAC



Sergio López
Président du CC SUD



Jarek Zieliński
Président du BSAC



Cofinancé par la
Union européenne

Conseil consultatif des eaux occidentales
septentrionales
Dun Laoghaire, A96 E5A0, Irlande

Conseil consultatif pélagique
2719 EK Zoetermeer, Pays-Bas

Courriel : mo.mathies@nwwac.ie
Tel : +353 (0) 1 2144 43

Courriel : m.barbosa@palgic-ac.org
Tel : +31 2820 7317